## REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1596

Approbation des tarifs de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon pour la saison 2022/2023

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur**: Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

### **SEANCE DU 31 MARS 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 7 AVRIL 2022

\_\_\_\_\_

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU**: Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS: Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

### ABSENTS NON EXCUSES :

## 2022/1596 - APPROBATION DES TARIFS DE L'AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE LYON POUR LA SAISON 2022/2023 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de reprendre l'ensemble des tarifs et des réductions existants avec des ajustements pour adapter les tarifs à l'évolution du contexte et des pratiques des spectateurs.

### Evolution des tarifs de l'abonnement libre

La crise sanitaire a eu un impact significatif sur le nombre d'abonnés à l'Auditorium, qui a baissé de 34 % entre la saison 2019/2020 et la saison 2021/2022. Le nombre de souscriptions à un abonnement libre individuel est passé sur cette période de 9445 à 6581 (- 2864). Aujourd'hui, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon doit répondre à un double objectif : reconquérir les 30% d'abonnés libres non réabonnés suite à la crise sanitaire et conquérir de nouveaux abonnés.

### Refonte des réductions tarifaires accordées aux abonnés

Pour atteindre ces deux objectifs, il est proposé d'adapter l'offre de l'abonnement libre avec la mise en place d'un avantage tarifaire proportionnel au nombre de concerts pris, afin d'inciter à s'engager davantage :

- 4, 5 ou 6 concerts : 15 % de réduction

- 7 concerts et plus : 20 % de réduction.

Ces nouveaux avantages tarifaires remplacent l'ancien système des bons de réduction, qui est supprimé.

Pour des tarifs plus lisibles et pratiques, il est proposé d'appliquer des arrondis à l'euro inférieur ou supérieur.

### Nouvelle grille tarifaire de l'abonnement libre :

			TARIF	TARIF ABONNES 4,	TARIF	TARIF ABONNES 7
		TARIF	ABONNES	5 OU 6	ABONNES 7	CONCERTS
		PLEIN		CONCERTS	CONCERTS	ET PLUS
		PLEIN	4,5,6 CONCERTS	AVEC	ET PLUS	AVEC
			CONCERTS	ARRONDI	ETPLOS	ARRONDI
	1e série	69 €	58,65€	59 €	55,20€	55 €
Tarif A+	2e série	55 €	46,75 €	47 €	44,00€	44€
Talli A	3e série	36€	30,60€	31€	28,80 €	29€
	oc serie	30 €	30,00 €	31 6	28,80 €	23 €
	1e série	59€	50,15€	50€	47,20€	47€
Tarif A	2e série	45 €	38,25 €	38 €	36,00€	36€
	3e série	26€	22,10€	22 €	20,80 €	21€
			,		,	
	1e série	49€	41,65€	42 €	39,20€	39€
Tarif B	2e série	35€	29,75 €	30 €	28,00 €	28€
	3e série	16€	13,60€	14 €	12,80€	13€
	1e série	39€	33,15€	33 €	31,20€	31€
Tarif C	2e série	25€	21,25€	21€	20,00€	20€
	3e série	12€	10,20€	10€	9,60€	10€
Tarif D	série unique	17€	14,45€	14€	13,60€	14€
Tarif E	série unique	15€				
Tarif F	1e série	48€	40,80€	41 €	38,40€	38€
Tarir	2e série	38€	32,30€	32 €	30,40€	30€
Tarif G	1e série	38€	32,30€	32 €	30,40€	30€
, 0	2e série	28€	23,80€	24 €	22,40€	22€

### Modification du Tarif C 3<sup>e</sup> série tarif plein

Pour plus de cohérence dans la grille tarifaire, il est proposé d'augmenter le Tarif C 3<sup>e</sup> série tarif plein de 10 €à 12 €

### Création d'un tarif groupe spécifique

Avec la refonte des tarifs de l'abonnement libre, le tarif abonnés/groupes unique disparait. Il est proposé de créer un tarif groupe dissocié des tarifs abonnés permettant de répondre aux besoins spécifiques des groupes et d'ajuster la réduction de tarif accordée en fonction de la catégorie de concerts et de la série.

			Tarif groupe	
		Tarif plein	Pourcentage	
			de la	Tarif avec
			réduction	réduction
	Série 1	69 €	13,04%	60,00€
Tarif A +	Série 2	55 €	12,73%	48,00€
	Série 3	36 €	16,67%	30,00€
	Série 1	59€	15,25%	50,00€
Tarif A	Série 2	45 €	11,11%	40,00 €
	Série 3	26 €	15,38%	22,00€
	Série 1	49 €	14,29%	42,00€
Tarif B	Série 2	35 €	14,29%	30,00€
	Série 3	16€	12,50%	14,00€
	Série 1	39€	17,95%	32,00€
Tarif C	Série 2	25 €	12,00%	22,00€
	Série 3	12 €	16,67%	10,00€
Tarif D	Unique	17 €	17,65%	14,00 €
Tarif E	Unique	15 €	16,67%	12,50€
Tarif F	Série 1	48€	8,33%	44,00 €
	Série 2	38€	10,53%	34,00 €
Tarif G	Série 1	38€	10,53%	34,00 €
	Série 2	28€	14,29%	24,00€

### Evolution des abonnements collectivités, entreprises et groupes

L'offre de concerts Afterworks et Midis L'AO évolue. La programmation 2022/2023 comprend 3 concerts afterworks (contre 4 auparavant) et 3 concerts Midis L'AO (contre 5 auparavant).

Pour s'adapter à cette évolution et permettre une plus grande souplesse d'utilisation, il est proposé de fusionner les abonnements Afterworks et Midis L'AO à destination des collectivités, entreprises et groupes en un abonnement unique de 3 concerts minimum au prix de 30 € Les concerts pris en sus sont au prix de 10 €chacun.

## <u>Création d'une carte d'adhésion payante à 10 €donnant droit à une réduction tarifaire de 15 %</u>

En complément de l'évolution des tarifs de l'abonnement libre, il est proposé de créer une nouvelle offre de carte d'adhésion payante à 10 €qui ouvre droit à une réduction de 15% sur tous les concerts (dans la limite des places disponibles),

Cette nouvelle offre, mise en vente avec la billetterie à l'unité, vise à la fois à inciter des occasionnels à s'engager et à venir davantage et à faire se réengager des abonnés que nous avons perdus en raison de la crise sanitaire. Elle répond à l'évolution des pratiques de consommation culturelle des spectateurs, qui anticipent moins leurs sorties et achètent davantage à la dernière minute.

## <u>Suppression des avantages fidélité de l'abonnement libre adoptés le 2 juillet 2020 par décision du Maire n°333:</u>

Il est proposé de supprimer les avantages fidélité accordés aux titulaires d'un abonnement libre précédemment. À partir de 6 concerts différents achetés, les abonnés bénéficiaient de bons de réduction.

Ces bons de réduction sont remplacés par les nouveaux avantages tarifaires accordés en fonction du nombre de concerts pris.

# Reconduction des tarifs dérogatoires et exonérations antérieurs adoptées le 28 mai 2018 : Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant ou bien encore en tant qu'établissement culturel municipal peut accorder

des places gratuites dans les cas suivants :

- Invitations destinées au protocole :
  - Ville de Lyon,
  - Partenaires institutionnels: Métropole du Grand Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionales des Affaires Culturelles,
  - Programmateurs, responsables d'établissements culturels et professionnels du spectacle vivant,
  - Presse spécialisée,
- Les exonérations visant les partenaires :
  - Partenaires Politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maison des Jeunes et de la Culture, Missions Locales ;
  - Association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle,
  - Formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies dans les contrats y afférents,
  - Acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes,
- Autres exonérations,
  - Accompagnateurs de groupes scolaires,
  - Tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10% de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

### Ajout de l'ASPA dans les situations donnant accès au tarif réduit

Afin de permettre l'accès à l'Auditorium au plus grand nombre et notamment aux personnes aux plus faibles revenus, il est proposé d'ajouter l'ASPA, allocation de solidarité aux personnes âgées, dans les situations donnant accès au tarif réduit. La délivrance d'un billet à tarif réduit pour ce motif se fera au guichet, sur présentation d'une attestation de paiement d'ASPA de moins de 3 mois.

Modification de l'ancienneté du justificatif demandeur d'emploi pour accès au tarif réduit Afin d'être en cohérence avec la pratique des autres établissements publics et notamment culturels en la matière, il est proposé de demander une attestation de situation Pôle emploi de moins de 3 mois – au lieu du mois en cours ou précédent actuellement – comme justificatif pour accéder au tarif réduit.

### Modification des conditions d'échange et de remboursement

La crise sanitaire a depuis deux ans nécessité la mise en place de conditions et de mécanismes d'échange et de remboursement assouplis, y compris hors période de fermeture administrative de l'AONL. Cela a accompagné une demande croissante de souplesse d'achat des spectateurs qui était déjà amorcée avant la crise.

Afin de de s'adapter à cette évolution des comportements d'achat des spectateurs, il est proposé de modifier la politique d'échange et de remboursement de l'AONL hors crise ou situation exceptionnelle comme suit :

- Echange gratuit jusqu'à 24h avant le concert pour tous les spectateurs (préalablement : 3€billet pour les non abonnés). L'échange est accepté pour un montant supérieur ou égal au prix du billet initial, hors frais d'envoi, avec règlement de la différence et des frais d'échange. Si le montant est inférieur, la différence n'est pas remboursée.
- Remboursement: Les billets ne sont pas remboursables, sauf cas particulier se limitant exclusivement à l'incapacité du spectateur détenteur du billet à se rendre au spectacle, pour raison de maladie ou d'accident attesté par un certificat médical. La demande de remboursement doit être adressée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon au plus tard le jour de la représentation à 14h.

Les frais de remboursement restent de 3 € par billet. Sont exonérés des frais de remboursement les titulaires d'un abonnement pour la saison en cours.

<u>Modalités d'utilisation du Pass culture de la Ville et de la Métropole de Lyon</u> visant à faciliter l'accès des étudiants à l'offre des institutions culturelles de la métropole.

La Métropole de Lyon met en vente 5 000 Pass Culture étudiants au prix de 18 €TTC le carnet de 3 coupons spectacles et d'un coupon cinéma.

L'Auditorium accepte, comme titre de paiement, les coupons spectacles du Pass Culture.

Le bénéficiaire du Pass ne peut venir qu'une fois par saison avec le même Pass Culture.

L'Auditorium-ONL accepte les Pass culture jusqu'à la fin de la saison culturelle, soit au plus tard le 31 août 2023.

La Métropole de Lyon rembourse l'AONL sur présentation de factures et des coupons spectacles justificatifs, à hauteur de 11,50 €TTC par coupon de spectacle présenté.

Ces modalités feront l'objet d'une convention entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon et la Métropole de Lyon, qui sera présentée lors d'un prochain Conseil Municipal.

### Reconduction des tarifs des insertions adoptés le 28 mai 2018 :

Il est proposé de reprendre la tarification des tarifs des insertions dans les supports de communication de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon proposées dans la délibération du 28 mai 2018.

## Reconduction du tarif préférentiel pour les porteurs de cartes culture et de cartes senior Ville de Lyon

Afin de faciliter l'accès des concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon aux porteurs d'une Carte Culture de la Ville de Lyon, il est proposé de reconduire les tarifs préférentiels suivants, pour la saison 2022/2023 :

- Carte Culture : 1 place à  $10 \in$  sur présentation de la carte au guichet et dans la limite des places disponibles, hors tarif A, A+, F et G.
- Carte Culture Jeune (-26 ans) : 1 place à 5€, sur présentation de la carte au guichet et dans la limite des places disponibles, hors tarif A, A+, F et G.
- Carte Culture Junior (-18 ans) : 1 place gratuite pour un spectacle jeune public, sur présentation de la carte au guichet et dans la limite des places disponibles.

Afin de faciliter l'accès des concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon aux porteurs d'une Carte Senior de la Ville de Lyon, il est proposé de reconduire le tarif préférentiel à 15 €sur une sélection de concerts pour la saison 2022/2023.

### Application de tarifs pour les visites guidées et parcours découverte

Il est proposé d'appliquer le tarif de 8 €TTC aux individuels et le tarif de 60 €TTC aux groupes de 10 à 25 personnes participant à une visite guidée de l'Auditorium.

L'offre de Parcours découverte est reconduite. Des Parcours découvertes « visite guidée + 1 atelier sonore » et « visite guidée + 2 ateliers sonores » sont proposés aux groupes de 10 à 25 personnes, aux tarifs respectivement de 90 €TTC et 120 €TTC.

### Application de tarifs pour les ateliers sonores

L'Auditorium-ONL propose aux adultes et enfants de 3 mois à 14 ans, de façon ponctuelle ou sous forme de sessions, des Ateliers sonores qui ont lieu dans un espace qui leur est entièrement dédié.

Doté d'un parc instrumental et d'un équipement adapté, l'Espace découverte se veut un espace accessible à tous pour découvrir ou approfondir sa pratique musicale.

Pour les petits, deux tranches d'âge sont proposées : éveil sensoriel et musical avec comptines et manipulations d'objets sonores pour les enfants de 3 mois à 5 ans et pratique collective pour les 5 à 11 ans. L'Espace découverte est également utilisé durant le temps scolaire dans le cadre de projets spéciaux en collaboration avec les équipes pédagogiques, ainsi que par les centres de loisirs, durant la période de vacances.

Pour les adultes, des Ateliers sonores sont proposés à l'heure du déjeuner ou le soir : musique en collectif au service de pratiques professionnelles (techniques d'improvisation, chant...), approche ludique de la voix et des instruments et ateliers de solfège et d'histoire de la musique afin d'approfondir ses connaissances.

Les tarifs des différents ateliers sonores proposés sont les suivants (chaque session est pensée et vendue dans sa globalité, les ateliers ne peuvent être achetés séparément) :

Type d'atelier	Coût par atelier (en TTC)	Nombre d'ateliers par session	Prix de la session complète (en TTC)
ENFANTS/FAMILLE			
Atelier éveil musical 3 mois-3 ans	15 €	3	45 €
Atelier éveil musical et sensoriel 3-5 ans	15 €	3	45 €
Chacun son rythme-Atelier percussions 5-7 ans	15 €	3	45 €
Chacun son rythme-Atelier percussions 8-10 ans	15 €	3	45 €
Ateliers Faites le buzz Enfant	8 €	1	8 €
Atelier de préparation au concert participatif Enfant	8 €	1	8 €
Atelier des curiosités	15 €(tarif unique à partir de 12 ans)	1	15 €
ADULTES			
Percussions / Tapez fort	15 €	3	45 €
La voix dans tous ses états	15 €	3	45 €
Tous en chœur	15 €	3	45 €
Ateliers Faites le buzz Adulte	16 €	1	16 €
Atelier de préparation au concert participatif Adulte	16 €	1	16 €
Chœur participatif	12 €	8	96 €

Dans le cadre du développement des ateliers sonores pour le public scolaire, des offres sont proposées autour de la pratique collective et de la rencontre avec un artiste. Ces ateliers sont animés par des musiciens intervenants et/ou musiciens de l'Orchestre national de Lyon.

Les tarifs de ces ateliers sonores à destination des scolaires s'appliquent pour une classe :

Désignation	Durée	Niveau	Prix
Atelier pratique collective des cuivres	1h30	Du CE2 au CM2	120 €
ou de la percussion			
Atelier rencontre avec un musicien	1h	Du CE2 au CM2	160 €
de l'orchestre			
Concert-atelier découverte de l'orgue	1h30	Du CE2 au CM2	250 €
Atelier d'éveil musical	45 min	Maternelles-CP-	160 €
		CE1	
Atelier découverte et écoute de	45 min	Maternelles-CP-	160 €
l'orgue		CE1	

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

1- Les tarifs pour la saison artistique 2022/2023 appliqués à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sont approuvés, selon les tableaux ci-dessous.

Les tarifs de billetterie, les tarifs d'abonnements et les tarifs avec réduction (en TTC) :

		TARIF PLEIN	TARIF GROUPE	TARIF ABONNES 4, 5 ou 6 CONCERTS	TARIF ABONNES 7 CONCERTS ET PLUS	TARIF REDUIT
	1e série	69€	60€	59€	55€	34,50€
Tarif A+	2e série	55€	48€	47 €	44€	27,50 €
Turi A	3e série	36€	30€	31€	29€	18€
	Je serie	30 0	30 0	31 0	23 0	10 0
	1e série	59€	50€	50€	47€	29,50€
Tarif A	2e série	45 €	40€	38€	36€	22,50€
	3e série	26€	22€	22€	21€	13 €
	1e série	49 €	42€	42€	39€	24,50€
Tarif B	2e série	35 €	30€	30€	28€	17,50€
	3e série	16€	14€	14 €	13 €	8€
	1e série	39€	32€	33 €	31€	19,50€
Tarif C	2e série	25 €	22€	21€	20€	12,50€
	3e série	12€	10€	10 €	10€	8€
Tarif D	série unique	17€	14€	14 €	14€	8,50€
Tarif E	série unique	15 €	12,50€	10 €	10€	10€
T:£ F	1e série	48€	44 €	41€	38€	44€
Tarif F	2e série	38€	34€	32€	30€	34€
Tarif G	1e série	38€	34€	32 €	30€	34€
Tarii G	2e série	28€	24€	24 €	22€	24€
Tarif Jeune Public	série unique adulte	16€		13 €		8€
Tarii Jeurie Public	série unique enfant	8€				
	Cilidite					
Conférences	série unique	8€		Gratuit pour	les abonnés	
Tarif "carte senior Ville de Lyon"	pour certains concerts définis en début de saison	15€				
Tarif réduit dernière minute						8€
Tarif Abonnement	1ère série	171€				122,50€
du chef - sélection de 5 concerts	2e série	122€				87,50€
						•
Tarif "abonné entreprise, collectivité et groupe" pour concerts 12h30 ou Afterworks	30 € les 3 concerts					
Tarif ventes éphémères	10 € ou 15 € sur une sélection de concerts					

Tarif professionnel	Série 1	Série 2	Série 3
En TTC			
Tarif A+	48 €	39 €	25 €
Tarif A	41 €	32 €	18 €
Tarif B	34 €	25 €	11 €
Tarif C	27 €	18 €	7 €
Tarif D	12 €		
Tarif F	34 €	27 €	
Tarif G	27 €	20 €	
Tarif jeune public	11 €		
(adulte)			

Le tarif abonné s'applique aux abonnés de l'Auditorium ayant choisi 4 concerts minimum dans la programmation 2022/2023

Le tarif groupe s'applique aux groupes constitués à partir de 10 personnes.

Le tarif réduit s'applique aux moins de 28 ans, aux personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité, aux personnes avec handicap en fauteuil roulant et non-voyants (emplacement réservé en 1ère et 2ème séries) et ainsi qu'aux accompagnateurs, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA et de l'ASPA sur présentation d'un justificatif.

Le tarif abonné jeune public s'applique pour l'achat de billets pour un minimum de 3 concerts jeunes publics pour les moins de 12 ans. L'adulte accompagnateur bénéficie du tarif abonné.

### • Les tarifs des actions culturelles (en TTC)

Concerts éducatifs (scolaires)	6€
Tarif pédagogique moins de 18 ans pour les groupes de 10 personnes minimum (universités, lycées, conservatoires, écoles de musique)	8€
Tarif pédagogique pour tout accompagnateur supplémentaire. (universités, lycées, écoles de musique, conservatoires).	14 €
Visite guidée pour les particuliers	8 €
Visite guidée pour un groupe de 10 à 25 personnes	60 €
Visite guidée + 1 atelier sonore pour un groupe de 10 à 25 personnes	90 €
Visite guidée + 2 ateliers sonores pour un groupe de 10 à 25 personnes	120 €

### • Les tarifications spécifiques (en TTC)

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Frais d'envoi de billet	2€	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone (par carte bancaire) ou lors de l'abonnement.
Frais d'échange de billets	3 €	Frais liés au changement de date de spectacles applicables par billet changé uniquement sur les ventes à l'unité
Fauteuil & tribune	20 €	Pass Fauteuil et tribune - Partenariat avec l'OL avec reversement de 10 €au profit de l'OL
Carte 3 entrées "moins de 28 ans"	15 €	Carte rechargeable donnant accès à 3 places de concert dans la limite des places disponibles
Carte intégrale "moins de 28 ans"	60 €	Carte nominative donnant accès à tous les concerts de la saison 2021-2022

### • La carte cadeau

Comme les années précédentes, une carte cadeau d'un montant variable est mise à disposition et créditée par le spectateur à hauteur du montant souhaité. Cette carte cadeau est valable 1 an à compter de la date d'achat et peut s'utiliser en une ou plusieurs fois.

- 2- La création d'une carte d'adhésion payante donnant droit à une réduction tarifaire de 15% sur tous les concerts est approuvée.
- 3- La suppression des avantages fidélité adoptées le 2 juillet 2020 par décision du Maire n°333 est approuvée.
- 4- Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10% de la fréquentation annuelle sont approuvées.
- 5- L'ajout de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées dans les situations donnant accès au tarif réduit est approuvé.
- 6- La modification de l'ancienneté du justificatif demandeur d'emploi pour accès au tarif réduit est approuvée.
- 7- La modification des conditions d'échange et de remboursement est approuvée.

- 8- Les modalités d'utilisation du pass culture entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon sont approuvées.
- 9- La reconduction des tarifs insertions est approuvée.
- 10-La reconduction du tarif préférentiel pour les porteurs de cartes culture et de cartes senior Ville de Lyon est approuvée.
- 11-L'application des tarifs des visites guidées, parcours découverte et ateliers sonores tels que décrits ci-dessus est approuvée.
- 12- Les recettes seront imputées sur le budget 07, au chapitre 70, fonction 311 sur les lignes budgétaires correspondantes.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire.

Grégory DOUCET